



# COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL n°01

---

Réunion du : **Mardi 03 Juillet 2018**

---

Présidence : **M. Karim ABED**

---

Présents : **MM. Denis SOTO, Noël RIFFAUD**

---

Assiste : **M. Maxime APRUZZESE (CTRA)**

---

Excusé(s):

---

### MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

**Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.**

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

\*\*\*\*\*

## **CORRESPONDANCES**

### **DE LA CRA DE LA LIGUE DES HAUTS DE France :**

- Dossier Arbitre : Samuel LE TENNIER :  
Mail en date du 03.07 relatif à la transmission des éléments demandés constitutifs du dossier de mutation Arbitre (renseignements et rapports) du fait de son arrivée en Ligue MEDITERRANEE.  
Remerciements
- Dossier Kévin CARNET :  
Mail en date du 03.07 relatif à la transmission des éléments demandés constitutifs du dossier de mutation Arbitre (renseignements et rapports) du fait de son arrivée en Ligue MEDITERRANEE.  
Remerciements.

### **DU CLUB D'EFC. FREJUS-SAINT-RAPHAEL:**

- Mail en date du 27.06 relatif à la demande de désignation de 3 Arbitres de Ligue dans le cadre de la programmation de 2 matchs amicaux au stade Louis-Hon à Saint-Raphaël :
  - Le samedi 21.07 contre le RC GRASSE à 19 H 00
  - Le samedi 04.08 contre CANNET-ROCHEVILLE à 18 H 00Lu et transmis au responsable désignations

### **DE CANDIDATS EN TANT QU'OBSERVATEURS :**

- SMITH John: mail en date du 26.06 relatif à sa proposition de candidature en tant qu'observateur Arbitre de Ligue au sein de la CRA.
- BOUCHAALA Kadour: mail en date du 26.06 relatif à sa proposition de candidature en tant qu'observateur Arbitre de Ligue au sein de la CRA.
- NAGHMOUCHI Mouiz: mail en date du 03.07 relatif à sa proposition de candidature en tant qu'observateur Arbitre de Ligue au sein de la CRA.

L'examen des demandes de candidature ou de renouvellement au titre d'observateurs pour la saison 2018/2019 sera effectué ultérieurement.

Une réponse sera faite à chaque candidat par la CRA.

La CRA, en fonction du nombre d'Arbitres par catégories et du nombre d'observations à valider dans le cadre de la nouvelle rédaction de son Règlement Intérieur, arrêtera le nombre d'observateurs nécessaires. Ensuite, la CRA proposera la liste des observateurs retenus au COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE pour validation individuelle.

### **DU SERVICE COMPETITIONS DE LA LIGUE:**

- Mail en date du 29.06 nous informant de la constitution d'un fichier pour le suivi en retour des dossiers médicaux des Arbitres de Ligue, version 1 du tableau jointe.

### **DU REFERENT ARBITRAGE BEACH SOCCER LIGUE BENOIT WOLFF:**

- Mail en date du 02.07 relatif à l'état des indemnités d'arbitrage dans le cadre des matchs inter-ligues et du championnat régional Beach Soccer s'étant déroulés dans le courant du mois de Juin 2018.  
Lu, validé en phase avec les prévisions et transmis aux services comptables.

### **DES ARBITRES:**

- DRIOUACH Ibrahim : mail en date du 28.06 relatif à son impossibilité du fait de ses obligations professionnelles de pouvoir être présent à la ligue pour effectuer les tests techniques.  
Pour les mêmes raisons, il informe la CRA qu'il ne pourra assurer d'arbitrage pour cette année et demande une année sabbatique pour raison professionnelle.  
Lu et réponse confirmée et effectuée.

- SPADAFORA Christopher : mail en date du 03.07 relatif à sa demande pour envoi de rapport d'observation. Lu et pris note, le nécessaire sera fait.
- MEJRI Mohamed : mail en date du 02.07 relatif à sa situation à l'issue de la parution des classements et à sa demande pour l'envoi des rapports d'observation. Lu et pris note, le nécessaire sera fait.
- BEN NACEUR Riadh : mail en date du 26.6 relatif à sa situation à l'issue de la parution des classements et à sa demande pour l'envoi des rapports d'observation et sur les tests techniques. Lu et pris note, le nécessaire sera fait.
- BOUAKSA Hakim: mail en date du 28.06 relatif à sa disponibilité pour les matchs amicaux de l'intersaison pour la préparation à la saison 2018/2019. Lu et transmis au responsable désignations. Mail en date du 28.06 relatif à sa candidature pour intégrer le groupe des Arbitres Assistants. Lu, les catégories d'Arbitres et critères d'appartenance ne sont pas définies pour l'instant dans le RI de la CRA.  
Remerciements pour les félicitations exprimées quant à la nomination du nouveau président de la CRA Karim ABED.
- HENCK Guillaume : mail en date du 03.07 relatif au règlement des frais costume.  
Dans le but d'une gestion simple de cette procédure, merci de faire parvenir un chèque par courrier
- BENAÏSSI Nabil : mail en date du 29.06 relatif à sa disponibilité pour les matchs amicaux de l'intersaison pour la préparation à la saison 2018/2019. Lu et transmis au responsable désignations.
- HAMILA Yassine: mail en date du 02.07 relatif à la transmission des fiches de frais suite aux désignations dans le cadre de la Danone World Cup les 23 et 24.06 à Cannes.  
Lu, vérifié et dossier transmis aux services comptables.

\*\*\*\*\*

## DECISIONS 1 et 2 - CRA DU 03/07/2018

### **DECISION 1 – AFFECTATION DE Mickael ETRILLARD SAISON 2018/2019 :**

- Suite aux résultats obtenus pour les tests techniques session complémentaire en date du 28.06, en application de l'article 16 du RI de la CRA, Mickael ETRILLARD est remis à la disposition de son District.

### **DECISION 2 –ANNULATION SEANCE ET RESULTATS DES TESTS PHYSIQUES DU 26.05.2018 A SAINTE-TULLE:**

- La CRA a décidé que la séance des tests physiques, organisée à Sainte-Tulle en date du 26.05.2018, et les résultats positifs ainsi que les situations d'échec constatés pour chaque Arbitre les ayant passés, sont purement et simplement annulés.
- Conséquence : Les tests physiques obligatoires entrant dans l'affectation définitive des Arbitres de Ligue pour la saison 2018/2019, se dérouleront lors du séminaire de rentrée à FREJUS le Dimanche 26.08.2018.

Des nouvelles bases de temps d'effort seront validées par la CRA et mises en place pour ces tests.  
Un mail précisant la trame de ces nouveaux sera envoyé prochainement à l'ensemble des Arbitres.

\*\*\*\*\*

## INFORMATIONS CRA ET MAILS TRANSMIS AUX ARBITRES

### **ARBITRES DE LIGUE ER – R1 ET AAR1**

- Selon le souhait de la CRA et l'accord des Arbitres de ces catégories de bien vouloir s'équiper d'une tenue personnelle type costume, la CRA informe les arbitres que la LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL va prendre à sa charge 50% du cout total.  
La CRA remercie les arbitres concernés de bien vouloir renvoyer avant le 20.07, uniquement par chèque à l'ordre de la LIGUE MEDITERRANEE, la somme de 80 €, montant restant à la charge des Arbitres.

## **STAGE DE RENTREE DU DIMANCHE 26.08.2018 A FREJUS**

- Mail de convocation au stage de rentrée adressé à tous les Arbitres de Ligue dont texte ci-dessous :

Mesdames et Messieurs les Arbitres,

### **INFORMATIONS TRES IMPORTANTES**

**LE SEMINAIRE DE RENTREE DES ARBITRES DE LIGUE aura lieu le DIMANCHE 26 AOUT 2018 à FREJUS**

Sont programmés lors de ce rassemblement :

Le matin = **TESTS PHYSIQUES OBLIGATOIRES**

L'ensemble des Arbitres de Ligue devront satisfaire à ces nouveaux tests validés dans le cadre du nouveau règlement intérieur de la CRA dont l'application est effective dès le début de cette saison 2018/2019.

Afin de vous préparer physiquement, la trame de ces tests ainsi qu'un programme de préparation vous seront envoyés prochainement par mail.

L'après-midi = **INFORMATIONS DE DEBUT DE SAISON – ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA CRA – MODIFICATIONS DES LOIS DU JEU**

Rappel du Règlement Intérieur =

**« La présence des Arbitres convoqués aux stages organisés par la CRA est obligatoire et le non-respect de cette directive est susceptible de sanctionner les Arbitres absents.**

**Une convocation par mail pour ce stage incluant l'ensemble de son organisation (participation, Heures des tests, réservation repas) vous sera envoyée ultérieurement.**

Rendez-vous fin Aout et bonnes vacances sportives.

- Mail de participation au stage sous la forme Google.doc demandant pour la réponse un clic sur le lien. Ce moyen de communication rapide permettra de constituer directement les fichiers de présence ou absence à ce stage mais aussi à tous les futurs rassemblements programmés par la CRA.
- Mail d'information transmis à tous les Arbitres de Ligue auquel sont joints 2 fichiers, l'un précisant les nouvelles règles et distances d'effort pour les tests physiques et l'autre les conseils de préparation à ces tests pendant la période estivale.

\*\*\*\*\*

## **RESULTATS DES EXAMENS FEDERAUX ET CLASSEMENTS DES ARBITRES FEDERAUX POUR LA SAISON 2017/2018**

La CRA félicite l'ensemble des Arbitres ayant eu une réussite positive aux examens pratiques de la FFF lors des observations durant cette saison 2017/2018, à savoir :

- Candidat au titre AAF3 : **GONCALVES Florian** en terminant major de sa promotion.
- Candidat au titre de FFU2 (Futsal) : **ABDALLAH Hachim**
- Candidat au titre de JAF : **DARRAZ Foed**

La CRA félicite également les Arbitres de Ligue candidats ayant réussi aux différentes épreuves théoriques et aux tests physiques d'admissibilité de la saison 2017/2018 et leur souhaite un excellent parcours sur les terrains lors de la saison 2018/2019, à savoir :

- Candidat au titre de F4 : **LUNGERI Louis** en terminant major de sa promotion
- Candidat au titre de FFU2 (Futsal) : **DARRAZ Fadil**

- Candidat au titre de JAF : **DAGO Maxime et GIULIANO Lorenzo**

La CFA ayant statué sur les évaluations et les classements des Arbitres Fédéraux pour la saison 2017/2018, la CRA se félicite des promotions des Arbitres de la LIGUE MEDITERRANEE, et sont concernés :

- **BATTA Florent** pour son accession au titre d'Arbitre Fédéral F1
- **CONOGLIO Laurent** pour son accession au titre d'Arbitre Assistant AAF2

La CRA associe à ces félicitations, **PASQUALOTTI Gwenaël** promu en tant qu'AAF1 depuis le 01/02/2018 dans le cadre de la politique de détection et de promotion accélérée mise en place par la CFA/DTA.

La CRA formule à tous les Arbitres de Ligue, candidats aux épreuves d'admissibilité de la FFF - Nabil BENAÏSSA, Kévin CORTES, Julien NILLES et Marouane ABBAD EL ANDALOUSSI, n'ayant pu rejoindre les portes de la FFF, de poursuivre leurs efforts pour rebondir sur cette nouvelle saison s'ils le peuvent statutairement.

\*\*\*\*\*

## RESULTATS DES EXAMENS PRATIQUES POUR LA TITULARISATION DES CANDIDATS ARBITRES DE LIGUE POUR LA SAISON 2017/2018

La CRA porte à la connaissance des CDA, les résultats des épreuves pratiques liées aux observations effectuées au cours de cette saison 2017/2018. Ont réussi :

- **BARHOUMI Bilel**
- **BOGAERT Matthieu**
- **BOUASLA Yassine**
- **ETRILLARD Mickael**
- **FAREL Dany**
- **GASMI Cyril**
- **LEPORATI Loris**
- **MAMBERT Claude**

Félicitations à cette nouvelle promotion d'Arbitre de Ligue.

\*\*\*\*\*

## RESULTATS DES EXAMENS PRATIQUES ET PHYSIQUES D'ADMISSIBILITE A LA CANDIDATURE D'ARBITRE DE LIGUE POUR LA SAISON 2017/2018

A l'issue des tests physiques et théoriques effectués à Sainte-Tulle soit du 23 au 25.04 pour les Jeunes Arbitres et le 26.05 pour les Arbitres Séniors, la CRA félicite les Candidats ayant été admis, à savoir :

En tant que Candidat au titre de Jeune Arbitre de Ligue :

**MM.ABDERRAHMANE Mérouane – ABECHA Adam – AMO Adrien – AMSILE Benjamin** du District de PROVENCE

**MM.AMZALLAG Simon et BERSAN Maxime** du District des ALPES

**MM.AOUSAY Solayman – BOULINGUEZ Romain – EL ABED Sami – MESSAOUDI Anas et REVERBERI Lucas** du District de COTE D'AZUR

**M.MARTINEZ Dorian** du District GRAND VAUCLUSE

**MM.FABIANO Luca – FALASSCHI Dylan – TAIEB Hamda** du District du VAR

- En tant que Candidat au titre d'Arbitre de Ligue R3 :

**MM. KERBA Lyes et REGGABI Sabri** du District de PROVENCE

- **En tant que Candidate au titre d'Arbitre de Ligue Féminine :**  
Mme **GUIRAN Bianca Eléna** du District de COTE D'AZUR
- **En tant que Candidat au titre d'Arbitre Assistant de Ligue AAR2 :**  
M. **DOUAY Kévin** du District de COTE D'AZUR

\*\*\*\*\*

### **POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES EN COURS AU 26.06.2018**

- BOUSBA Amir : jusqu'au 30.06.2018.
- EL MEDDAH Djelloul : jusqu'au 29.06.2018
- MILLET Valentin : jusqu'au 30.06.2018
- MONIOTTE Alban : jusqu'au 29.07
- YOUSSEF Walid : jusqu'au 30.06.2018
- ZAFRILLA Mélanie : jusqu'en mars 2019

\*\*\*\*\*

### **POINT SUR INDISPONIBILITES SE POURSUIVANT AU-DELA DU 01.07.2018**

- ACHBIB Mimoune : jusqu'au 15.08 (personnelle)
- BELCADI Jules : jusqu'au 31.07 (professionnelle)
- BOUREAU Cyril : jusqu'au 01.08 (personnelle)
- CHILOTTI Sébastien ; jusqu'au 18.07 (professionnelle)
- DONADIO Julien : jusqu'au 30.08 (personnelle)
- ETRILLARD Joël : jusqu'au 20.08 (personnelle)
- FOURNIER Romy : jusqu'au 03.09 (professionnelle)
- MEJRI Mohamed : jusqu'au 10.08 (professionnelle)
- TALEB Ahmed : jusqu'au 15.07 (personnelle)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à cette réunion et prononce la fin de séance à 18h00.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion le  
Mardi 09 Juillet 2018**

\*\*\*\*\*

**Président  
Karim ABED**

**Secrétaire  
Noël RIFFAUD**